



Mai 2022

En mai, les prix augmentent de 1,0 %, sous l'influence des prix des carburants. Sur un an, la hausse est de 3,4 %

En mai 2022, l'indice des prix à la consommation général et hors tabac progressent pour le troisième mois consécutif (+1,0 % ce mois-ci, après +0,7 % en avril et +0,3 % en mars). La hausse est portée par l'ensemble des grands postes de consommation, hormis le tabac qui est stable. Dans le détail, l'énergie reste le premier contributeur avec une augmentation de 6,5 %. Elle est soutenue par l'alimentation (+0,8 %), les produits manufacturés et les services (+0,2 %).

En glissement sur les douze derniers mois, l'indice général progresse de 3,4 % et l'indice hors tabac de 3,2 %.

Les prix de l'énergie bondissent de 6,5 %, après +3,8 % en avril, tirés par la hausse des tarifs des carburants (+12,3 % après +5,3 % en avril), les plus élevés observés sur les trente dernières années. Plus précisément, à la pompe, le litre d'essence est passé de 167,3 F.CFP à 185,4 F.CFP (+10,8 %) et celui du gazole de 146,2 F.CFP à 171,8 F.CFP (+17,5 %). Les autres postes d'énergie n'évoluent pas, à l'exception des combustibles solides dont les prix reculent de 1,6 %.

En glissement annuel, les prix de l'énergie augmentent de 20,1 %.

Les prix de l'alimentation continuent de grimper (+0,8 % après +0,2 % en avril). Cette hausse est en grande partie portée par les légumes (+2,2 %), encore affectés par les intempéries du mois précédent. Dans une moindre mesure, les prix des pains et céréales (+1,2 %), de la viande (+0,7 %, impactés par des actions gouvernementales de revalorisation et d'ajustement), des fromages et produits laitiers (+0,9 %) et des produits sucrés (+0,6 %) contribuent également à cette tendance haussière. Seuls les prix des fruits baissent ce mois-ci (-1,1 %). Les boissons alcoolisées observent un recul de 0,3 % de leurs prix (bières et alcools forts) alors que ceux des boissons non alcoolisées progressent de 0,7 % (café, thé, cacao).

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 4,6 %.

En glissement annuel et depuis le début de l'année, ils ont augmenté de 9,3 %.

+1,0 % sur un mois

Mai 2022

(Base 100 en décembre 2021)

L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 103,02 et l'indice général à 103,22

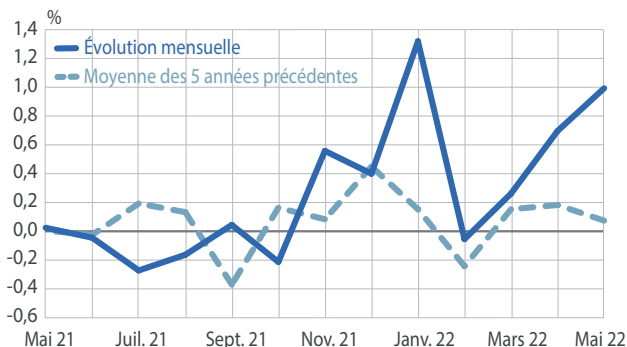
Sur un mois :

- Les prix hors tabac augmentent (+1 %)
- L'alimentation progresse (+0,8 %)
- Le tabac est stable (0,0 %)
- Les produits manufacturés augmentent (+0,2 %)
- L'énergie progresse (+6,5 %)
- Les services augmentent (+0,2 %)

Sur les douze derniers mois :

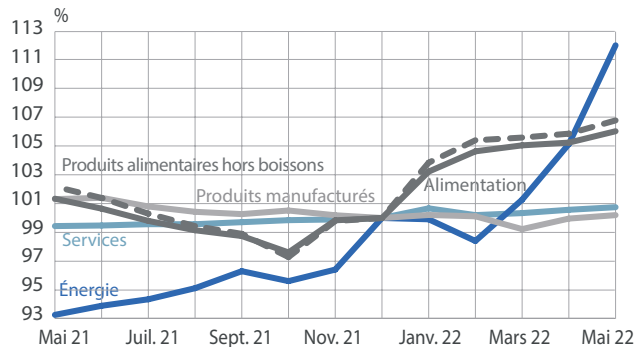
- L'indice général augmente de 3,4 %
- et les prix hors tabac de 3,2 %

● Évolution mensuelle de l'inflation et moyenne des 5 années précédentes



Source : Isee

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2021)



Source : Isee

Les prix des **produits manufacturés** progressent modérément en mai (+0,2 % après +0,7 % en avril). Dans le détail, les prix des pièces détachées et accessoires automobiles repartent à la hausse ce mois-ci (+4,7 %, après -2,3 % le mois dernier). S'ajoute à cela l'augmentation des prix des articles de joaillerie et bijouterie (+3,9 %), des produits pour les soins et l'hygiène corporelle (+0,4 %), de ménage en textiles (+2,1 %) et de l'outillage pour la maison et le jardin (+0,9 %). Quelques baisses de prix concernent par ailleurs les voitures particulières (-0,4 %) et les appareils ménagers (-1,5 %).

Sur les douze derniers mois, les prix des produits manufacturés diminuent de 1,1 %.

Les prix des **services** affichent une progression de 0,2 %, similaire à celle du mois d'avril. Ils sont avant tout tirés par les tarifs des services de cinéma et spectacle (+2,6 %), qui concernent plus particulièrement les services de télévision et prestation audiovisuelle. Les prix des services de restauration sont en hausse (+0,4 %, dans les restaurants notamment), de même que les services postaux (+5,4 %) en raison d'une révision des tarifs. Ces augmentations sont légèrement compensées par les baisses de prix des services de transport maritime (-5,4 %).

Sur un an, les prix des services augmentent de 1,3 %.

Les prix du **tabac** sont stables.

En glissement annuel et depuis le début de l'année, ils ont augmenté de 9,3 %.

Indice des prix à la consommation des ménages					
	Pondération	Variation en % sur ...			
		Indices Mai 2022	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
<i>Base 100 en déc. 2021</i>					
Indice général du mois	10 000	103,22	1,0	3,4	3,2
Indice hors tabac	9 693	103,02	1,0	3,2	3,0
Indice hors tabac hors loyer	8 862	103,30	1,1	3,5	3,3
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 113	106,02	0,8	4,6	6,0
Tabac	307	109,34	0,0	9,3	9,3
Produits manufacturés	2 200	100,20	0,2	-1,1	0,2
Énergie	1 008	111,98	6,5	20,1	12,0
Services	4 372	100,75	0,2	1,3	0,7
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	1 708	106,77	0,9	4,5	6,8
Boissons non alcoolisées	214	104,60	0,7	6,8	4,6
Boissons alcoolisées et tabac	498	106,10	-0,1	7,9	6,1
Habillement et chaussures	245	95,61	0,0	-6,0	-4,4
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 666	101,55	0,0	2,2	1,6
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	617	100,98	0,1	2,4	1,0
Santé	176	99,78	0,3	0,0	-0,2
Transport	1 902	105,71	3,6	8,4	5,7
Communications	501	100,20	-0,1	0,7	0,2
Loisirs et culture	847	100,68	0,9	-1,6	0,7
Enseignement	39	100,62	0,0	0,6	0,6
Restaurants et hôtels	666	101,37	0,4	2,0	1,4
Autres biens et services	924	101,21	0,2	1,2	1,2

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : Isee

AVERTISSEMENT

Changement de base de l'indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument qui permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits (biens et services) consommés par les ménages. Or la structure de cette consommation évolue dans le temps, et l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee) doit tenir compte de ces évolutions en adaptant la nomenclature des produits et leur part dans la consommation, en procédant régulièrement à un changement de base. Celui-ci consiste à retenir une année de référence plus récente et donc plus représentative du profil de consommation des ménages, à compter de laquelle l'ensemble des indices sont « réinitialisés » au niveau 100. Ainsi, à compter du mois de janvier 2022, l'Isee publie un nouvel indice en base 2021 = 100, en lieu et place de l'indice base 2010 = 100.

Les séries correspondantes ont été mises à jour afin de ne pas créer de rupture dans le suivi de l'IPC. S'agissant d'un indice chaîné, son niveau est modifié dans cette version rénovée, mais son évolution n'est pas affectée.